



FACTURE
DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
N°240605-FR/ED0000057603
Du 14 juin 2024
VOS REFERENCES A RAPPELER :
F/E21000042

SCEA LES VERGERS DE MOURGON
. 908 CHEMIN DU PETIT HOPITAL
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/PC5000056 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 30/04/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25851230091676

Titulaire du contrat : SCEA LES VERGERS DE MOURGON

Situé : 596 DU PETIT HOPITAL
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Référence client : F/E21000042

Mois de livraison : mai 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	26,20	Euros
Consommation	351,91	Euros
Produit	19,53	Euros
Taxes	70,90	Euros

Total facture HT 468,54 Euros

Total TVA 88,92 Euros

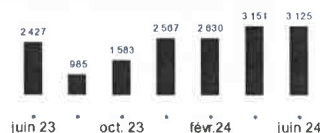
Total facture TTC 557,46 Euros

Montant prélevé le 10 juillet 2024 557,46 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics.*

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

F/E21000042 | 240605 - ED0000057603 | 14/06/24 | 557,46 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 557,46 € le 10/07/2024
Banque : BNP-PARIBAS SA
BIC : BNPAFRPPAVI
IBAN : FR7630004021350001001138688
Titulaire : SCEA LES VERGERS DU MOURG
Référence Unique du Mandat :
xxFR81EDS80B528EDSSAS00000748300001

Contrat d'électricité sur PDL 25851230091676 (596 DU PETIT HOPITAL - 84800 L ISLE SUR LA SORGUE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 041976413489 (Compteur électricité électronique)						(kWh)
Heures Creuses	09/04/2024	Relevé	16567	16159	1	408
Heures Pleines	09/04/2024	Relevé	24097	22889	1	1208
Heures Creuses	09/05/2024	Relevé	16947	16567	1	380
Heures Pleines	09/05/2024	Relevé	25226	24097	1	1129

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Abonnement 26,20 € HT						
Du 01/05/2024 au 30/06/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	13,1 /mois		26,20	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Consommation 351,91 € HT						
Du 10/03/2024 au 09/04/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 208 kWh	0,12082 /kWh	145,95		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	408 kWh	0,08827 /kWh	36,01		Oui	20,00
Du 10/04/2024 au 09/05/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 129 kWh	0,12082 /kWh	136,41		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	380 kWh	0,08827 /kWh	33,54		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Prestations sur contrat 19,53 € HT						
Du 10/03/2024 au 09/04/2024						
Garanties de capacités C5	1 616 kWh	0,00625 /kWh	10,10		Non	20,00
Du 10/04/2024 au 09/05/2024						
Garanties de capacités C5	1 509 kWh	0,00625 /kWh	9,43		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Taxes sur conso. 64,06 € HT						
Du 10/03/2024 au 09/05/2024						
Contribution service public électricité	3 125 kWh	0,0205 /kWh	64,06		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
	Euros HT	%	Euros HT	%
Taxes 6,84 € HT				
CTA	31,16	21,93	6,84	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	33,04	1,82	34,86
	20,00 %	435,50	87,10	522,60

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
 * Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
 * Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
 * La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
 * Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP
 TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.